

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 28 mars 2024

Date de convocation : 22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Président, hormis pour la délibération n°02 et pour les délibérations n°6 à 11 sous la présidence de Madame Magali LOISEAU – Vice-Présidente déléguée..

Présents : Christophe HOGARD jusqu'à la délibération n°5 - Franck GAUTHIER jusqu'à la délibération n°5 - Magali LOISEAU – Angélique RICHARD – Odile PINEAU – Alexandre BEAUNE - Jean-Michel LUMEAU - Laydie PASQUIER - Amélie PASQUIER (sauf à la délibération n°5) - Marie-Thérèse ABINAL - Françoise PINEAU - Christophe VILLENEUVE – Alain CHENOIR – Valérie VERDON

Excusés/Pouvoirs:

Sabine LOIZEAU donne pouvoir à Jean-Michel LUMEAU  
Marie-Françoise RAUTURIER donne pouvoir à Laydie PASQUIER  
Florence DÉ CHABOT donne pouvoir à Alain CHENOIR  
Bénédicte GARDIN – Jean-Louis LAUNAY - Christelle BOURMAULT - Elodie BRANGER – Marie-Annick MENANTEAU - Marie VILLENEUVE

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 14 à la délibération 1 – 13 à la délibération 2 – 14 aux délibérations 3 et 4  
- 13 à la délibération 5 – 12 à partir de la délibération n°6

Nombre d'administrateurs votants : 17 à la délibération 1 – 16 à la délibération 2 – 17 aux délibérations 3 et 4  
- 16 à la délibération 5 – 15 à partir de la délibération n°6

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

### • **07 – BUDGET 2024 RESIDENCE AUTONOMIE LES LAVANDIERES – DECISION MODIFICATIVE N°1** - Rapporteur : Magali LOISEAU

Par délibération n°07 du 12 décembre 2023, le Conseil d'Administration du CIAS a approuvé le budget primitif 2024 de la résidence autonomie « Les Lavandières ».

Vu la délibération n°06 du 28 mars 2024 portant sur l'affectation des résultats 2023, il convient d'apporter des modifications sur certaines lignes budgétaires.

Madame la Présidente propose donc aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver les virements de crédits ci-dessous :



Section de fonctionnement

Imputation Nature	OBJET	Montant
<b>Dépenses</b>		
641388	PERSONNEL NON TITULAIRE SUR EMP NON PER	248,58
	Total chapitre 012	248,58
	Sous-total mouvements réels	248,58
	Total Dépenses	248,58

Imputation Nature	OBJET	Montant
<b>Recettes</b>		
002	EXPLOITATION REPORTE	-77 751,42
	Sous-total mouvements ordre	-77 751,42
73418	USAGERS AUTRES ESMS	65 000,00
7488	AUTRES	13 000,00
	Sous-total mouvements réels	78 000,00
	Total Recettes	248,58

Section d'investissement

Imputation Nature	OBJET	Montant
<b>Dépenses</b>		
003	EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT	167,45
	Total chapitre 003	167,45
	Total Dépenses	167,45

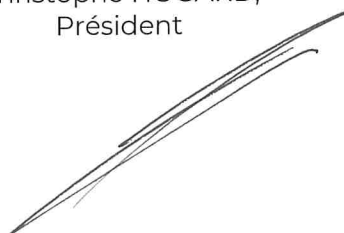
Imputation Nature	OBJET	Montant
<b>Recettes</b>		
001	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE	-536,00
	Sous-total mouvements ordre	-536,00
10222	FCTVA	703,45
	Sous-total mouvements réels	703,45
	Total Recettes	167,45

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Odile PINEAU,  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD,  
Président




Publié électroniquement le : 05 AVR. 2024  
 Transmis en Préfecture le : 05 AVR. 2024